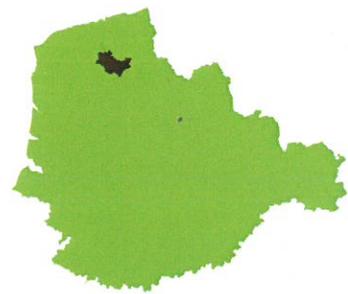


Maintien de l'agriculture dans le Marais audomarois



Chiffres clés

3726 ha sur 15 communes

1093 ha de prairies naturelles
dont 863 ha humides

400 ha de maraîchage

80 élevages et une trentaine de maraîchers
– 30 exploitations sont très concernées par
le marais

- SAU moyenne maraîchers : 14 ha
- Surface en herbe moyenne : absence de données

Type d'élevage : 1/2 allaitant, 1/2 laitier,
polyculteur

28 exploitants engagés dans le PMAZH
en 2018



Type de milieux naturels

Milieux humides alluviaux à dominance
tourbeuse pâturés et cultivés

Reconnaissance du territoire : site Ramsar,
site « Man and biosphère » de l'UNESCO et
Natura 2000

Flore patrimoniale : Stratiote faux aloès
(Stratiotes aloides), Grande douve
(Ranunculus lingua), Utriculaire commune
(Utricularia vulgaris)

Faune patrimoniale : Vanneau huppé
(Vanellus vanellus), Marouette ponctuée
(Porzana porzana), Aeschne isocèle (Aeshna
isocetes)

Le Marais audomarois est un territoire qui a été entièrement façonné par l'homme à l'issue de 13 siècles d'histoire. Il a toujours connu la cohabitation de différentes activités humaines (l'élevage, le maraîchage, l'extraction de la tourbe, la chasse et la pêche) qui lui ont donné une structure foncière extrêmement morcelée (13 000 parcelles et 5 000 propriétaires). Le patrimoine culturel et naturel qu'il représente est exceptionnel. Outre sa fonction de réservoir de biodiversité, il joue un rôle dans la régulation du niveau d'eau via son système de casiers hydrauliques et ouvrages de drainage.

Le marais présente une activité d'élevage bovin et de maraîchage (près de cinquante légumes différents cultivés, dont le chou-fleur l'été et l'endive l'hiver). Mais cette activité est en déclin. Les parcelles les moins accessibles (uniquement en bateau) sont délaissées et s'enfrichent. Les pratiques agricoles peuvent être de nature intensive notamment en maraîchage ; elles permettent, cependant, de préserver le paysage et les systèmes hydrauliques (canaux et fossés) qui sont alors entretenus. L'objectif du programme est de travailler avec les agriculteurs pour maintenir l'activité agricole et développer une agriculture durable.



Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie



Actions menées

- **Concevoir collectivement une transition agroécologique** (Projet recherche-action s'appuyant sur la méthode Tata-Box de l'INRA qui a pour objet de développer des méthodes et des outils permettant aux acteurs locaux de concevoir une transition agroécologique à l'échelle locale).
- **Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales** (audit technico-économiques d'éleveurs et de maraîchers, accompagnement au changement notamment dans le domaine de la gestion de l'herbe (démarche Pâtur'Ajuste) et la gestion du parasitisme, suivi agro-écologique de prairies humides concours prairies fleuries, Mesures Agro-environnementales), conception de système légumiers en protection intégrée.
- **Améliorer la connaissance du milieu pour concilier agriculture et environnement** (comportement de l'azote dans les sols tourbeux, niveaux d'eaux dans les casiers hydrauliques, gestion à distance des niveaux d'eau dans un casier hydraulique, intérêt d'une remise en eau hivernale pour la gestion des nuisibles, évolution de la topographie dans le marais, gestion des berges végétalisées et intérêt entomologique de ces berges pour les activités agricoles, caractérisation des prairies du marais, cartographie des prairies humides, suivi des habitats naturels et des espèces, caractérisation des sols)



Utriculaire commune



Grande douve



Aeshna isoceles



Partenaires financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale, Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais, Avenir Conseil Elevage, SmageAa, Vét'el, Scopela.

Contact

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
Bastien VAN INGHELANDT - Chargé de mission
Agriculture et préservation : 03 74 18 20 38 - 06 38 26 52 20
b.van-inghelandt@ca-pso.fr



Établissement public du Ministère chargé du développement durable